

Image not found or type unknown



Compromis de vente incluant bail ?

Par **gui42**, le **15/10/2011** à **11:15**

Bonjour, rnAprès negociations pour l achat d une maison de moins de 5 ans le proprietaire me propose de louer sa maison pendant 1 an avant de l acheter pour ne pas payer la TVA("un compromis incluant un bail"), nous souhaitant fixer l achat avant la location; Y a t ils des pieges ? Si oui quels sont ils? Nous signons ce mardi , merci d avance pour vos reponses.

Par **vanceslas**, le **15/10/2011** à **15:38**

Bonjour il n'y a plus de TVA à régler sur une maison de moins de cinq et pas non plus de frais réduits pour vous donc pas la peine de louer , de plus un bail d'un an ne peut se faire qu'avec une raison précise (reprise du propriétaire pour habiter de nouveau) bon week end